

Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): **Jeannet, A. / Cuenod, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 762

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sexuelle (Mme Droin), l'activité manuelle et l'orientation professionnelle.

* * *

Mlle J. Mathil a été élue membre de la commission de surveillance de la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire en cas de maladie.

* * *

A la commission de la fondation Carnegie, le Conseil fédéral a nommé, à la place de Mme Martin-Lefort qui se retirait, Mme Dupuis, de Neuchâtel.

* * *

Mme Dr Sauvin, à Nyon, a été nommée membre de la commission scolaire de Nyon à la place de Mme Lina Pérusset, démissionnaire.

Problèmes de la vie affective des enfants en internat

Assistante depuis un an au Pavillon médico-pédagogique « Le Bercail » à Lausanne, Mlle de Rham connaît à fond son sujet ; elle le vit jour après jour, on le sent. C'est donc de ses expériences personnelles dans ce pavillon d'observation fondé il y a dix ans par l'Hospice de l'enfance de Lausanne qu'elle va nous entretenir.

Un très court résumé de cet exposé instructif et émouvant tâchera d'en fixer les points essentiels, mais sans pouvoir citer aucun des cas décrits.

L'attitude des jeunes internés varie d'un sujet à un autre : indifférence passive, agressivité, flatterie, mais chez tous il y a un fond un sentiment commun : l'angoisse. Parfois renvoyés d'institut en institut parce qu'intolérables, ils se rappellent toute leur vie l'arrivée dans celui où on a le mieux su les comprendre.

Tous les quinze jours, on voit les familles ; s'il s'agit d'orphelins, on leur cherche une marraine.

Selon les cas, l'isolement peut-être salutaire, mais avec le lien constitué par les éducatrices. Il est bon que la maison d'éducation qui, évidemment, a besoin de certaines règles, ne soit pas trop sévère sans toutefois admettre une licence totale.

Certains enfants se créent une famille imaginaire dans laquelle ils vivent ; ils ne sont présents dans la vie réelle que physiquement. On remarque chez d'autres une attitude autoproductive qui, parfois, rend l'action difficile. Qu'on leur annonce une joie, ils la refusent.

Le départ d'un enfant de l'institution est souvent pour lui un sujet d'angoisse. Il faut l'y préparer, et ici les jeux dramatiques.

Travail présenté par Mlle Jeanne de Rham, diplômée de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève à l'Assemblée générale de cette Ecole, le 29 novembre, et dont le manque d'espace, nous empêche de donner ici un compte-rendu.

La question juive

Grave question humaine et actuelle que celle-ci, qui préoccupe justement ceux dont nous rappelons tous le vivant souvenir, notre fondatrice ! Vous souvenez-vous de son initiative enthousiaste pour organiser en pleine tourmente, en 1944, ces *jours juifs* qu'elle jugeait nécessaires pour lutter contre la vague de préjugés et d'erreurs intéressées, de passions, qui nous menaçait ? « Nous nous devons d'éclairer l'opinion, de lutter contre l'ignorance, la haine aveugles, de montrer quel est l'apport de la pensée juive à nos civilisations, à nos religions... » Nous entendons encore la voix généreuse qui vibrerait pour tout appel de liberté ou de justice.

Comme elle aurait aimé ce petit livre : « *Réflexions sur la question juive* » édité en 1946, chez Morhien, par Jean-Paul Sartre, et dont on a trop peu parlé... beaucoup moins que de l'existentialisme. Et pourtant... un des titres de noblesse de son auteur sera justement ce petit livre, qui est un grand livre en humanité et en humanisme. Et c'est pourquoi, en souvenir de Mademoiselle Gourd, nous aimerions vous le signaler. Il est vite lu, il est facile et clair et il résume tout le problème, il éclaire toute la tragédie, et nos consciences qui en ont souvent besoin.

Maître psychologue, Sartre traite le double aspect de la question : d'abord le complexe de l'antisémitisme, un des plus graves, des plus lourds de conséquences de notre temps. Son portrait de l'antisémite est criant de vérité, à tel point qu'il a donné son nom à la traduction anglaise du livre. Nous avons

qui font partie des méthodes employées, sont très utiles ; il faudra faire entendre à celui qui s'en va la possibilité de revenir, le préparer à son nouveau milieu, et que le voyage soit comme une fête.

En conclusion, ce qui frappe le plus chez l'enfant difficile, c'est sa soif inextinguible d'affection et de sympathie.

Les enfants envoyés au Pavillon d'observation créé il y a dix ans par l'Hospice de l'enfance à Lausanne viennent en général de l'assistance publique et parfois d'œuvres privées. Ils sont nourris, blanchis, administrés par cet hospice.

M.-L. P.

XXII^{me} Journée des Femmes vaudoises

Jeudi 17 février 1949

(au Comptoir Suisse à 10 h. 15)

Allocution de M. le Président du Conseil d'Etat, Paul Chaudet.

Elite et démocratie, par M. Pilet-Golaz, ancien conseiller fédéral.

14 h. 15, reprise de séance.

L'agriculture suisse et l'économie nationale, par M. F. Porchet, président de l'Union suisse des paysans.

Les Organisations féminines et les Nations Unies

(Suite et fin)

Cette conférence a été publiée sous forme de brochure, elle est en vente, au prix de 20 cts. L'exemplaire, à la rédaction du Mouvement Féministe, prix réduit à partir de 25 exemplaires.

M. Yates, secrétaire du Conseil Economique et Social parla de l'utilité qu'il avait pour les N.U. les O.N.G. et M. Rostow brossa un vaste tableau de la situation économique de l'Europe. L'œuvre de secours entreprise en faveur de l'Enfance ne fut pas oubliée, et éveilla beaucoup d'intérêt.

Pendant la Session du Conseil Economique et Social qui se tint à Genève cet été, les facilités accordées aux organisations privées furent largement utilisées et de nombreux consultants, dont certains étaient venus des pays d'outre-mer, assistèrent avec assiduité aux séances du Conseil et des commissions qui se tenaient simultanément dans 3 salles. Un système portatif d'élocuteurs permet d'entendre dans 4 langues différentes les discours ou interventions diverses des délégués. Ces langues sont l'anglais, le français, l'espagnol et le russe. Le maniement de l'appareil est très simple et permet de se déplacer dans un rayon de 40 mètres sans cesser d'écouter.

Dans les salles de commissions qui ont été aménagées à Paris dans le Palais de Chaillot, on peut aussi écouter du chinois.

Ainsi de toutes nouvelles perspectives s'ouvrent aux organisations féminines quelles qu'elles soient. Comme associations nationales elles peuvent se rattacher à une organisation internationale, et par l'intermédiaire de cette dernière contribuer à l'énorme effort qui est présentement accompli pour établir

une paix durable et juste. Parmi ces organisations, le C.I.F. auquel nous sommes affiliées depuis 44 ans, peut avec fierté juger de l'estime qu'il s'est acquise par soixante années de travail absolument désintéressé, inspiré par sa devise : « *Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous même* ». Parmi les millions de femmes qui le constituent se trouvent la grande majorité de celles qui jouent aujourd'hui un rôle en vue dans leur pays ou dans la vie internationale.

Pour la troisième fois depuis trente ans, la présidence se trouve en Suisse. Mme Dr Eder-Schwyzer de Zurich a été élue, il y a un an, au Congrès de Philadelphie, et elle consacre la plus grande partie d'une existence très remplie, à conduire son armée pacifique de femmes de bonne volonté. Tout récemment à Paris elle fut reçue avec la Présidente d'Honneur, la Baronne Boël, et deux vice-présidentes, par le président de l'Assemblée des N.U. qui se montra si intéressé par le memorandum qui lui fut présenté qu'il décida de le communiquer à toutes les délégations, et ceci comme message présidentiel.

De grandes possibilités sont ouvertes aux femmes de notre époque. Même à celles qui comme nous, pauvres mineures, n'ont pas reçu l'égalité des droits politiques, il est possible d'apporter notre contribution aux efforts désespérés qui sont accomplis pour établir la paix sociale aussi bien que la paix politique. Ne nous laissons donc pas, si les difficultés que nous rencontrons sont parfois très grandes, mais luttons avec confiance, certaines que partout dans les autres pays du monde, des femmes qui comme nous sont des mères, des éducatrices, des ménagères, des travailleuses, luttent pour les mêmes idéaux. Comme Mrs Wright-Sewall je dis aussi en terminant : Que Dieu bénisse nos efforts...

Dr Renée Girod.

Assemblée du Lyceum vaudois

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée générale annuelle le 19 janvier, sous la présidence de Mlle Juliette de Crusaz, pianiste, qui a relevé que le club a pu reprendre ses relations avec les clubs étrangers ; ces derniers travaillent d'enthousiasme à la reconstruction de leur pays dans le domaine intellectuel et artistique. La lauréate suisse du concours de musique a été reçue à Londres ; les lauréates de 1949 seront invitées dans cinq villes de Hollande, où des concerts seront organisés pour elles. Pendant l'exercice écoulé, treize membres nouveaux ont été admis, et les comptes, tenus par Mme Th. Bonnard, bouclent avec un léger bénéfice.

Le club a organisé de nombreuses manifestations par l'intermédiaire de ses sections. La section des lettres, présidée par Mlle Daulte, professeur de diction, a pu offrir une audition des poèmes de M. M. Sandoz, une lecture d'une comédie de Mlle B. Vuillemin par l'auteur, des conférences de Mmes Hayd, A.-M. Redard, des reportages exotiques sur Madagascar par Mme Staehli, veuve du missionnaire. La section de musique a organisé dix manifestations avec des artistes suisses et étrangères ; la section beaux-arts, trois expo-

sitions, quatre conférences avec projections de Mme Schröder ; la section dramatique, présidée par Mme S. Jacottet, une représentation à la Maison du Peuple de l'œuvre de Mme Péclard : « *La charmeuse à la palette* ».

L'assemblée a élu membre du comité, à la place de Mme Wasem, démissionnaire, Mme Adrienne Jeannot, ancienne présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses. Mlle Odette Steinmann remplace à la présidence de la section des beaux-arts, Mme Wasem ; Mlle Dubois, cantatrice, prendra la présidence de la section de musique que Mme Goldenhorn-Gamboni quitte après treize ans d'activité. L'assemblée a voté des remerciements chaleureux au comité et en particulier aux deux présidentes des sections démissionnaires, dont le dévouement a permis d'offrir des manifestations intellectuelles et artistiques très appréciées et de développer encore son œuvre de solidarité envers les artistes et les intellectuelles.

A. T.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne et la Tour-de-Peilz.
25 janvier 1949.

Mesdames et chères Alliées,

Le 11 décembre dernier, à Zurich, les déléguées des 117 associations représentées à notre assemblée générale extraordinaire ont voté à l'unanimité, en 2^{me} lecture, le projet de statuts qui vous avait été proposé et sanctionné ainsi la réorganisation de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Nous sommes heureuses de pouvoir vous annoncer, déjà, l'adhésion de plusieurs associations, membres du Secrétariat féminin suisse, mais qui ne faisaient jusqu'ici pas partie de l'Alliance ; d'autres sociétés nous laissent espérer aussi leur concours.

L'assemblée des déléguées, d'entente avec l'Assemblée du Secrétariat, a nommé, le 11 décembre, une commission électorale composée des membres suivants :

Frau Hausknecht, Wattwil, présidente.
Frl. Dr. Clara Aellig, Berne.
Frl. Clara Nef, Herisau.
Mlle Antoinette Quinche, Lausanne.
Frl. Dr. Dora Rittmeyer, St-Gall.
Mme A. Wible, Genève.

Cette commission, qui s'est mise immédiatement au travail, a reçu pour mission de préparer les élections pour le nouveau comité, selon les propositions faites par les membres de l'Alliance et du Secrétariat, et d'établir, en tenant compte également des divers intérêts à représenter, la liste que vous trouverez ci-jointe.

Le futur Comité aura non seulement, comme jusqu'ici, la charge de conduire les destinées de l'Alliance mais il devra assumer la gestion du Secrétariat féminin suisse. Le comité actuel et sa présidente qui gardent leur mandat jusqu'à la prochaine assemblée, ont donné leur démission collective afin de laisser aux déléguées toute liberté dans leur dé-

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
50% escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 50

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles
Autocuiseurs - Grills „Melior“
Marmites à vapeur

E. Finaz - Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Soutenez votre Mouvement en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Mazout
Place Neuve 4 Potier

Tous les combustibles
s'achètent chez

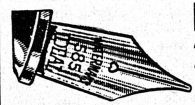
Mazout

ANTHRACOLITE S. A.

Place des Eaux-Vives 8

Téléphones: 4.32.50
4.32.59
(3 lignes) 4.32.58

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67 32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS



BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

GENÈVE

Samedi 5 et dimanche 6 février, vente de
cailloux comestibles au profit de la

Maison des Jeunes

Faites bon accueil aux vendeuses !

cision. Ses membres sont disposés, pour autant
que leur collaboration soit désirée, à
accepter une réélection.

L'élection du comité sera l'objet principal
de l'assemblée générale à laquelle nous vous
convoions et dont vous trouverez ci-joint, le
programme. Fixée au 13 février 1949 à
Berne, elle sera la première assemblée de
l'Alliance renouvelée et agrandie. Sauf im-
prévu, et du fait que l'exercice de l'Alliance
s'étendra désormais du 1er janvier au 31
décembre, il n'y aura pas d'autre assemblée
générale en 1949. Vous comprendrez donc
toute l'importance de l'assemblée de février
à laquelle nous vous prions instamment de
vous faire représenter afin que l'élection du
nouveau comité soit vraiment l'expression de
la volonté générale.

Nous prions les déléguées de ne pas dési-
gner d'emblée le comité dans sa totalité de
21 membres, mais de laisser quelques siè-
ges vacants afin que de grands groupements
qui viendraient plus tard adhérer à l'Alliance
aient aussi la possibilité d'être représentés
au comité.

Comme vous le voyez par l'ordre du jour,
deux articles des statuts devront encore être
remis en discussion: 1) Plusieurs associations
en effet, demandant qu'on reconsidère une
fois encore la question du nom et proposent,
tout bien pesé, qu'on maintienne l'ancienne
appellation, sous laquelle l'Alliance existe depuis
près de 50 années connues des autorités et du
public et qui — après comme avant la réor-
ganisation — est celle qui définit le plus exac-
tement notre organisation et prête le moins
à confusion. 2) Le comité propose que l'entrée
en vigueur des nouveaux statuts soit fixée,
avec effet rétroactif, au 1er janvier 1949.

Vos responsabilités ne se limiteront pas à
l'élection du comité: pour que l'Alliance vive
et prospère, pour que le Secrétariat fournisse
un travail utile à toutes les associations, il
faut que le comité puisse compter plus que
jamais sur votre appui, tant moral que finan-
cier; l'un comme l'autre sont indispensables:
l'intérêt que vous porterez au travail de l'Al-
liance sera pour son comité un stimulant
précieux et votre appui financier lui sera non
moins nécessaire pour pouvoir réaliser ce que
vous attendez de lui. L'établissement du bud-
get sera l'affaire du nouveau comité; nous
vous donnons cependant, à titre d'indication,
quelques chiffres montrant les montants des
recettes et des dépenses avec lesquelles nous
devions compter jusqu'ici, mais qui ne pour-
ront pas être tenues, sans autre, comme nor-
me pour l'avenir.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

AVANCES

PLACEMENTS DE FONDS



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Extraits des comptes de l'Alliance 1947-48.

Recettes:

Cotisations des associations	4.000.—
Intérêts	3.600.—

Dépenses:

Subsides divers	2.400.—
Frais d'administration	9.400.—
	7.600.— 11.800.—

Déficit: 4.200.—

Extraits des comptes du Secrétariat.

Recettes (régulières):

Subventions officielles	10.400.—
Cotisations des sociétés et membres	26.000.—
Intérêts	1.600.—
Dédommagements pour travaux	1.500.—
Service de presse, travaux multigraphiés, vente de livres	5.100.—

Dépenses:

Frais d'administration	52.800.—
	44.600.— 52.800.—

Déficit: 8.200.—

Vous vous rendez compte, d'après ces chif-
fres, à quel point l'Alliance, pour être en
mesure de faire face à de nouvelles et lourdes
tâches, doit pouvoir compter sur les cotisations
des associations même si d'autres ressources
financières, comme par exemple, le produit
de la vente projetée pour la « Journée du
travail féminin » venaient s'y ajouter.

Pour les cotisations annuelles prévues dans
les statuts de septembre, il avait été décidé à
Neuchâtel qu'elle seraient fixées par le ré-
glement. L'assemblée générale devra se pro-
noncer sur leur montant; elle aura en outre
à discuter diverses questions de principe rela-
tives à l'avant-projet de règlement, dont l'éla-
boration définitive appartiendra au nouveau
comité.

Concernant la fortune de l'Alliance, nous
vous rappelons ce qui a été dit à Zurich le
11 décembre à propos de la création d'un
fonds réservé et nous vous soumettons la pro-
position suivante:

1. Pour répondre au vœu exprimé lors de
la Saffa, première exposition nationale pour
le travail de la femme, d'où provient une
grande part de notre fortune, nous créerons
un fonds pour l'amélioration professionnelle
et économique de la femme suisse, d'environ
43.000 frs. La section I du Secrétariat fé-
minin suisse possède une fortune équivalente,
provenant aussi de la Saffa et qu'elle ver-
sera à ce même fonds.

2. Correspondant au capital d'exploitation
d'un montant d'environ 23.000 frs que pos-
sède le Secrétariat féminin suisse, nous met-
trons une somme égale à disposition comme
capital d'exploitation de l'Alliance.

3. Du solde de la fortune de l'Alliance,
40.000 frs environ seront constitués en un
2^{me} fonds, « pour des tâches nouvelles et
imprévisibles », afin que l'Alliance soit à mé-
me de faire face aux nouveaux devoirs qui
pourraient lui incomber.

Les quelques 5.000 frs restants seront pro-
visoirement réservés en vue du Jubilé cinquan-
tenaire de l'Alliance.

L'assemblée aura à se prononcer aussi sur
ce projet et vous conclurez de tout ce qui
précède combien il importe que vous puissiez
vous faire représenter le 13 février. Nous
avons choisi un dimanche afin de bénéficier
des billets du dimanche et d'occasionner ainsi
moins de frais aux associations.

Arrivant au terme de leur mandat, les mem-
bres du comité sortant de charge tiennent à
vous exprimer leur gratitude pour les marques
de confiance et d'estime que vous leur avez
témoignées, ainsi que pour la part que vous
avez prise à l'activité de l'Alliance. C'est par
une telle solidarité, toujours accrue, que les
femmes suisses pourront accomplir les devoirs
multiples que l'avenir leur réserve et travail-
ler toujours plus efficacement au bien du
Pays.

Au nom du comité, nous vous présentons,
Mesdames et chères alliées, ses messages les
plus cordiaux.

La secrétaire:
M. Cuenod.

La présidente:
A. Jeannot.

P.S. Nous rappelons aux associations qui
n'auraient pas les fonds nécessaires pour en-
voyer une déléguée à Berne le 13 février, que
notre « caisse de voyages » pourrait contribuer

CANTON DE VAUD

Le Portail Blanc

WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: «White Gates»

Pour tous vos MÉDICAMENTS

Pharmacie Golaz

La plus ancienne pharmacie de la région

L. Dessementet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

CORSETS GABY

PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY

Les dernières nouveautés
Tous les genres ... Tous les prix

aux frais. Les demandes doivent être adres-
sées à Frau Wartenweiler, Glarisegg bei
Steckhorn, avant l'assemblée.

Concours de la Fondation „Pour l'Avenir“ (Genève) pour la justice sociale dans l'éducation

Ce concours est ouvert aux adolescents de
nationalité suisse, (exceptionnellement aux
étrangers) qui se distinguent par leurs apti-
tudes remarquables et que la situation maté-
rielle de leur famille oblige à renoncer à la
carrière de leur goût parce qu'ils doivent
gagner prématurément un salaire.

Les inscriptions doivent être faites sur for-
mulaire spécial (à demander à M. R. Ehrat,
secrétaire, 34 Chemin de l'Etang, Châtelineau)
avant le dernier jour du mois de février.

Le Comité examinera les candidatures et
décidera du droit de participer au concours.
L'attribution des bourses est décidée à la suite
d'une série d'épreuves organisées dès la clô-
ture de l'inscription.

Camp de printemps pour jeunes mères

Les Unions Chrétiennes de jeunes filles
organisent deux camps de printemps à « Beau-
Site », Corseaux sur Vevey. Le premier qui
aura lieu du lundi 14 au samedi 19 mars,
est réservé aux jeunes mères.

Nous en parlerons, avec plus de détails,
dans le No de Femmes suisses du 19 février.

Emissions radiophoniques

à 18 h. 30

La femme et les temps actuels, à 18 h. 30.

Lundi 7 février: Interview.

Mercredi 9 février: Métiers féminins:

sommeil (suite).

Samedi 12 février: Revue de la quinzaine, à
16 h. 10.

Lundi 14 février: Interview: Mme Alva
Myrdal.

Mercredi 16 février: Micromagazine de la
femme.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 7 février.

LA CHAUX-DE-FONDS: Local du Lyceum, loge
8a, à 20 h. 15: Postulat Oltramare et ob-
jection de conscience, par Mlle E. Blaser,
membre du Bureau du conseil suisse des
associations pour la paix. Section suffragiste.

Vendredi 11 février.

GENÈVE: Taverne du Crocodile, rue de la
Tour-Maitresse, assemblée générale d'Aide
et conseils aux futures mères, sous le pa-
tronage de la Communauté d'action pour
la famille. Conférence de Mme G. Favre,
directrice: Après six ans d'activité, quel-
ques expériences personnelles. Invitation
cordiale à tous.

Vendredi 18 février.

GENÈVE: Salle Centrale, 10, rue de la Ma-
deleine, au 1^{er} étage, 20 h. 30.

Pour ou contre la loi fédérale sur la tu-
berculose, conférence contradictoire. Ora-
teurs: M. le Dr E. Schauenberg, M. J.-M.
Lechner, privat-docent à l'Université, sous
les auspices de l'Association genevoise pour
le suffrage féminin, l'Union des femmes,
les Travailleurs sociaux, l'Association suisse
des infirmières diplômées, l'Ecole du Bon
Secours.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE